

Mission Appui social Mory

Une dimension sociale indispensable pour les situations les plus fragiles

“*Inspirée de l'expérience capitalisée depuis 2003 à Lille, mobilisée avec le soutien de la Métropole par Daniel Steyaert Référent social sur le dispositif d'appui au reclassement et à la reconversion sur la métropole Lilloise (ARRMEL), l'initiative d'un accompagnement social vient compléter le dispositif d'accompagnement renforcé (DAR) mobilisé par les pouvoirs publics au profit des ex salariés MORY, et s'appuie sur une disposition du protocole de négociation régissant le PSE, son financement, et permettant cette expérimentation, que le tribu-*



nal de commerce a validé. Il permet de compléter le dispositif sur un volet non identifié au départ par les négociateurs du plan, mais apparu au fil du temps indispensable.

Le bilan qui en sera dressé doit permettre d'en affiner les modalités, et de repenser au plan national les processus de reclassement en intégrant cette dimension plus en amont.”

Philippe Dole,
Inspecteur général des Affaires sociales,
pilote pour l'Etat du plan d'accompagnement
au retour à l'emploi MORY

Un accompagnement atypique



Sur le terrain depuis mars 2019, un référent social itinérant accompagne les anciens salariés du transporteur Mory restant en difficulté suite au plan de licenciement de 2015. Une mission menée aux quatre coins de la France, auprès de personnes aux situations souvent des plus complexes.

Portée par INTERMIFE France et Alfa3a, en lien étroit avec la DGEFP (Délégation générale à l'emploi et la formation professionnelle) et Pôle emploi, l'action s'étend aujourd'hui sur dix régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Centre, Grand Est, Hauts de France, Ile-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, PACA. Complémentaire à celle des cabinets

de reclassement, elle permet d'apporter des solutions à des personnes souvent perdues de vue, très précarisées, désengagées des dispositifs, confrontées à diverses problématiques psycho-sociales. Mené dans une approche globale de la personne, l'accompagnement veille à lever ses freins, lui redonner confiance, l'engager à oser, agir et repartir.



Aller chercher la personne et agir avec elle

“*Notre secteur associatif, créé en 1982 avec la volonté du ministère d'expérimenter l'accompagnement des adultes en matière de mobilité professionnelle, a montré la nécessité d'une approche globale de la personne. Nous utilisons son histoire, son expérience, ses potentialités mais aussi ses freins pour permettre à la personne de « penser » son expérience. A partir de là, elle peut trouver en elle de nouvelles ressources pour élaborer et réaliser un projet professionnel en lien avec son existence. Tout cela est possible grâce aux outils et à la pédagogie originale de la GPP (Guidance Professionnelle Personnalisée®)*

Quelqu'un qui a toujours travaillé et se retrouve licencié perd ses repères, ses relations sociales. Certaines personnes ne répondent plus aux cabinets de reclassement, n'osent plus sortir, se confinent. C'est le cercle vicieux de l'exclusion. Le fondement de notre pratique est d'aller chercher la personne là où elle est, l'aider à retrouver une estime de soi, lever ses freins, dans un « côte à côte » avec elle, non pas en face à face avec un expert d'un côté et elle de l'autre. La personne est l'expert de sa propre vie. A ce titre, on se doit de l'écouter, l'aider à entendre et de la comprendre pour l'accompagner.”

Agnès Berjon,
secrétaire générale
d'Intermife France



Une relation de confiance

Remotiver les personnes !

Problèmes financiers, de logement, de mobilité, de santé, de retour à l'emploi, de dossiers de retraite, d'invalidité, démotivation, dépression...

Les personnes restant en difficulté cinq ans après leur licenciement révèlent diverses problématiques.



Annick Fleuvrel,
référénte sociale itinérante.

Accompagner la personne vers le retour à l'emploi si possible passe d'abord par rechercher ses coordonnées – pas toujours simple – la rencontrer – si elle accepte – au plus près de chez elle ou à domicile, établir une relation de confiance, repérer ses problématiques et l'aider à les résoudre. Objectif : la remobiliser, en apportant un appui aux démarches (emploi, retraite, CMU, MDPH, recherche de logement...), une orientation vers les ressources locales (associations caritatives, mairie, bailleurs sociaux...), un soutien.

« C'est une mission atypique, unique en France. Certaines personnes sont illettrées, d'autres en invalidité, ou sont devenues par la force des choses aidant familial non déclaré, sont désocialisées... Parfois un seul entretien suffit pour débloquer une situation : parce qu'on a écouté la personne, elle se remotive pour reprendre des démarches, postuler à un emploi. Pour d'autres, ce sont des journées entières d'accompagnement, de trajet sur la France entière avec 5 000 kilomètres par mois, avec des situations épiques ! » souligne Annick Feuvrel, référente sociale itinérante.



Des exemples sur le terrain, témoignages...



M. A habite au fin fond de la montagne, loin de tout. Au début, il ne voulait pas me voir ; la prise de contact a été un peu dure. Il était très anxieux de rater son rendez-vous aux Restos du cœur alors qu'il avait largement le temps. Puis au fil de la conversation, il m'a dévoilé ses problèmes. Il ne payait plus ses impôts, l'huissier était venu. Je suis allée avec lui demander un échéancier. Il avait été manutentionnaire, il voulait retravailler mais il lui fallait le Caccess. Il a pu suivre une formation avec une immersion d'une semaine en entreprise pour se former à l'utilisation des scans. »



Né en 1956, M. X, d'origine malienne, est illettré. Pour constituer son dossier, il fallait les prénoms de ses enfants, nés de plusieurs femmes et vivant là-bas, mais il ne savait pas les écrire. J'ai envoyé des SMS aux enfants pour demander leurs prénoms, téléphoné à l'ambassade du Mali pour avoir les extraits de naissance... Il y avait aussi une erreur dans son numéro de sécurité sociale, qui indiquait 51 au lieu du mois de naissance 05 : la CPAM me répondait que son numéro était bien enregistré. Mais en ligne, il ne pouvait pas être saisi.. J'ai rencontré l'assistante sociale. Dès le premier rendez-vous, elle indique ne pouvoir avoir le temps de suivre un dossier aussi compliqué. Je rencontrais M. X chez lui ou au centre social. L'accompagnement a pris énormément de temps mais est réalisé : son dossier retraite est déposé.



“ Parfois un seul entretien suffit pour débloquer une situation : parce qu'on a écouté la personne, elle se remotive pour reprendre les démarches...” ”

M. Y ne répondait plus aux cabinets de reclassement. J'ai pu lui donner rendez-vous. Là, il a évacué tout le ressentiment, le stress du licenciement, le fait qu'il n'ait pas retrouvé de travail... Être écouté est d'une importance capitale, cela a permis de voir qu'il avait une piste dans ce qu'il m'avait expliqué. Le dimanche, il a réactivé sa recherche d'emploi. Le mardi, il a eu un entretien d'embauche. Le jeudi, il était en poste pour un an. Je l'appelle une fois par mois. Il est né en 1959 et m'a demandé si ensuite je pourrai l'aider pour son dossier retraite.

Parfois, c'est l'échec total. Quand je mets un avis de passage, les personnes me recontactent mais pas toutes. Certaines refusent de me voir. Récemment, je suis allée chez un homme que j'avais eu au téléphone avant, sa femme m'a ouvert en disant : nous ne voulons pas vous voir, partez ou nous appelons les gendarmes. .

Tu m'as redonné la pêche ! m'a dit Mlle B. Depuis son licenciement, beaucoup de choses lui étaient arrivées, elle était désorientée : elle avait accompagné sa mère en fin de vie, avait eu un bébé. Nous avons beaucoup discuté, ça l'a redynamisée pour chercher un travail mais elle était en souci pour trouver une crèche pour sa fille, l'inscrire ensuite à l'école. Je lui ai donné des adresses, des contacts. Elle s'est remise à postuler, elle n'a pas encore trouvé mais est en bonne voie.

M. Z était perdu de vue depuis longtemps : il avait vécu deux ans dans la rue. Via un de ses anciens collègues, j'ai pu retrouver son adresse. Il n'y avait personne, j'ai mis un avis de passage. Il m'a contactée. Une assistante sociale l'aidait mais il était content que quelqu'un d'autre s'occupe de lui, de parler de son ancienne entreprise. Je l'ai encouragé à aller à Pôle emploi. Il sera suivi avec une attention particulière par un conseiller.

En chiffres...

Mission Appui social Mory

De mars à décembre 2019 sur 10 régions



Mission Mory Global

Débutée plus tardivement sur 6 régions, en cours jusqu'au 30 juin 2020, chiffres au 31 décembre 2019



En bref...

Une action menée en partenariat avec Pôle emploi

Un suivi avec des commissions régionales trimestrielles

Un bilan qualitatif positif

Une mission complémentaire aux dispositifs existants (reclassement, suivi social...), qui mériterait d'être menée plus en amont après le licenciement.



Une belle aventure humaine !

“ Un licenciement est porteur de charges émotionnelles, coïncidant parfois avec des moments de rupture dans la vie de la personne. C'est un traumatisme, qui peut mener à des parcours chaotiques. Les solutions existent. Le législateur et les partenaires prévoient des dispositifs qui correspondent à 90 % de la population, mais pas aux situations les plus complexes. La mission menée avec l'appui de la DGEFP a permis, partiellement et peut-être un peu tardivement, de répondre au besoin de chaque personne d'être accompagnée en prenant en compte toutes ses problématiques et ses potentiels. C'est une mission complexe. Nous avons eu la chance de la confier à Philippe Perrin puis à Annick Feuvrel, qui l'ont menée avec toute leur expérience, leur engagement.

Une belle aventure humaine ! ”

Emmanuel Maquet, directeur de la MIFE de l'Ain



INTERMIFE

Le réseau des Maisons de l'information sur la formation et l'emploi

INTERMIFE France
379 Fbg Montmélian 73000 CHAMBERY
Tél. : 04 79 33 89 35 - www.intermife.fr

